

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée

Commission Thématique N°2 : Cours d'eau et milieux aquatiques

Compte rendu de la réunion du 16 octobre 2012

Etaient présents :

Mme AINAOUI Mélina, animatrice du SAGE de la Sensée.
Mr BULOT Christian, représentant la Chambre d'Agriculture du Nord.
Mr CORNU Francis, Adjoint au Maire d'Oisy-le-Verger.
Mr CUVILLIEZ Jean-Pierre, Maire de Saudemont.
Mr DANEL Stéphane, Conseiller Municipal de Sains-les-Marquion.
Mr DELCROIX Jean-Louis, représentant l'association du MNLE Sensée-Scarpe Artois-Douaisis.
Mme DUCROIX Katia, représentant le Conservatoire des Sites Naturels du Nord – Pas-de-Calais.
Mr HECQUET Guy, Président du Syndicat des Faucardements de la Sensée.
Mr HERBO Gustave, Président de l'association du MNLE Sensée-Scarpe Artois-Douaisis.
Mr LANCIAUX Yann, représentant l'ONEMA.
Mme LEFEVRE Patricia, représentant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.
Mme LEGOFF Thérèse, Présidente de l'association Ostrevant Bouchain Environnement.
Mr LEPAN René, Président de l'Amical des Huttiers de la Vallée de la Sensée.
Mr LIBERAL Raoul, Maire Adjoint de Récourt.
Mr MAROUSE Jean-Louis, représentant l'ONEMA.
Mr POULAIN Gilles, Président de la Commission Thématique N° 2 du SAGE de la Sensée.
Mr THIEBAUT Fabrice, chargé de mission à l'Institution Interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée.
Mr THUILLIEZ Xavier, Conseiller Municipal d'Oisy-le-Verger.

Absents, excusés :

Mr ALTERI Franco, Conseiller Municipal de Sailly-en-Ostrevant.
Mme AUBERT Géraldine, représentant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.
Mr BACQUET Jean-Jacques, Maire Adjoint d'Ecourt-Saint-Quentin.
Mr BARAS Jean-Marie, représentant la Fédération de Pêche du Nord.
Mr BAUMLIN Nadine, représentant la DDTM du Nord.
Mr BLONDEL Christophe, représentant le Conservatoire Botanique de Bailleul
Mr BLONDEL Jean-Francois, représentant du Conseil Général du Pas-de-Calais.
Mr BOIZET Francis, Président de l'AAPPMA « Les Pêcheurs réunis ».
Mr BONNAVE Yves, Conseiller Municipal de Monchy-au-Preux.
Mr Julien BOUCAULT, représentant la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais.
Mr BOULAIN Alfred, Vice-Président de la CAD.
Mr BOULANGER Alain, Maire d'ubigny-au-Bac.
Mr BOUTROUILLE Christian, représentant le GON du Nord – Pas-de-Calais.

Mr CANDAT Jean-Louis, Conseiller Municipal de Vaulx-Vraucourt.
Mr CARNEL Jean, représentant la CCI Arras.
Mr CARON Sylvain, représentant de la DREAL Nord – Pas-de-Calais.
Mr CAVENAILE Michel, représentant de la CC Osartis.
Mr CHARLES Ludovic, Comité Trinquise Environnement.
Mr CHARTON Erick, Conseiller Général du Nord.
Mme CHUQUET Karine, représentant les VNF ;
Mr CLAUCE François, représentant le CRPF.
Mr COCHET Bruno, Maire Adjoint d’Eterpigny.
Mr COMPAGNONI Bruno, Conseiller Municipal de Paillencourt.
Mr CORNIER Thierry, représentant le Conservatoire Botanique de Bailleul.
Mr COURTECUISSÉ André, représentant la Fédération Départementale des Syndicats d’Exploitants Agricoles de Sailly-en-Ostrevent.
Mr COURTECUISSÉ Edouard, représentant la Fédération Départementale des Syndicats d’Exploitants Agricoles de Sailly-en-Ostrevent.
Mr DANEL Annick, Maire de Rémy.
Mr DE BLOCK Marc, Conseiller Municipal de Boiry-Saint-Martin.
Mr DEBAVELAERE Michel, Conseiller Municipal de Vitry-en-Artois.
Mr DELABRE Jean-Marc, représentant l’Hôtellerie de Plein Air 59.
Mr DELATTRE Dominique, Maire Adjoint de Saint-Martin-sur-Cojeul.
Mr DELEBECQUE Patrick, représentant la DDTM du Nord.
Mr DENNIN Ludovic, représentant la DIRAH Communauté d’Agglomération du Douaisis.
Mme DERNONCOURT Tiphaine, représentant la Communauté d’Agglomération du Douaisis.
Mme DEROUBAIX Anne-Sophie, Maire de Sailly-en-Ostrevent.
Mr DEROY Denis, Chérisy.
Mr DESEURE Matthieu, représentant la Fédération Régionale des Chasseur du Nord – Pas-de-Calais.
Mme DEVIGNES Chantal, Conseillère Municipal d’Avesnes-le-Sec.
Mr DORDAIN Christian, représentant la Communauté d’Agglomération du Douaisis.
Mme DUHAMEL Françoise, représentant le Centre Régional de Phytosociologie.
Mr DEFOUR Benjamin, Fédération de Pêche du Pas-de-Calais.
Mr DURBISE Denis, représentant le Conseil Général du Pas-de-Calais.
Mr DURIEZ Régis, représentant le MNLE Sensée-Scarpe Artois-Douaisis.
Mr FAILLIE Jean-Claude, Maire Adjoint de Raillencourt-Sante-Olle.
Mr FASCIAUX Jean-Luc, Maire d’Estrun.
Mme FINET Myriam, représentant la CC des Vertes Vallées.
Mr FOUASSIER Eric, représentant la CC du Sud Arrageois.
Mr FOVAUX Jean-Marie, représentant la Fédération de pêche du Nord.
Mr FRANCOIS David, représentant le SIADO.
Mr GAMET Jean-Claude, Président du club de Canoë-Kayak de Biache-Saint-Vaast.
Mr GAZEL Edmond, Maire d’Ecourt-Saint-Quentin.
Mme GOURIOU Murielle, représentant la DDTM du Nord.
Mr HALLE Jean-Luc, représentant le SIRA.
Mme HAVET Noémie, représentant le CRPF.
Mr HENNEBICQ Michel, Sauchy-Lestree.
Mr HERIN Jean-Jacques, représentant la Communauté d’Agglomération du Douaisis.
Mr HOQUET Jean-Claude, Conseiller Général du Pas-de-Calais, canton de Bertincourt.
Mr HOURBON Pierre, représentant la Fédération de Chasse du Pas-de-Calais.
Mr JEDELE Julien, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.

Mr LAGE Pascal, représentant l'hôtellerie de Plein Air du Pas-de-Calais.
Mr LALOU Vincent, Conseiller Municipal de Vitry-en-Artois.
Mr LAMBIN Jean-Marc, représentant le SIDEN.
Mme LANDRE Stéphanie, représentant la CC de l'Ouest Cambrésis.
Mr LECLERCQ Didier, Conseiller Municipal de Sailly-en-Ostrevent.
Mr LECOCQ Dominique, représentant l'ONEMA.
Mr LEMAY Jean-Charles, représentant le SCOT du Douaisis.
Mr LENOIR Michel, BoirySainte-Rictrude.
Mr LEPRETRE André, Maire de Wavrechain-sous-Faulx.
Mr LETELLIER Valentin, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.
Mme LETRUCQ Françoise, Maire adjointe d'Hermies.
Mr LIBERAL Jean-Maurice, Conseiller Municipal de Lécuse.
Mr LUCCHETA Jean-Claude, représentant l'ONEMA.
Mr MARQUANT Régis, Maire Adjoint d'Aubencheul-au-Bac.
Mr MARTIN André, Maire de Tortequesne.
Mr MASCLET Patrick, Maire d'Arleux.
Mr MATHON Bernard, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.
Mr MICONNET Richard, Maire Adjoint de Boiry-Becquerelle.
Mr MONTAIGNE Paul, représentant NOREADE.
Mr MUYS Christian, représentant le MNLE.
Mr NOEL Eric, Conseiller Municipal de Bucquoy.
Mr PARMENTIER Stéphane, représentant le Conseil Général du Nord.
Mr PETIT Emmanuel, représentant la Fédération de Pêche du Nord.
Mr PETIT Marcelin, représentant l'association du Trinquise Environnement.
Mme PICQUE Odille, représentant l'association du MNLE.
Mr POULAIN Gilles, Maire de Brunémont.
Mr PRETTRE Michel, Maire d'Aubencheul-au-Bac.
Mr RENARD Daniel, Président Canoë Kayak Marquion.
Mr RENARD Jean-Marc, Conseiller Municipal de Marcq-en-Ostrevent.
Mr RENOU Philippe, représentant la Pisciculture de Rémy.
Mr RICHE Sylvain, Conseiller Municipal de Wasnes-au-Bac.
Mr RICHE Charles-Louis, Maire Adjoint de Wasnes-au-Bac.
Mr RINGEVAL Maryvonne, Maire de Raillencourt-Sainte-olle.
Mr ROUSSEZ Yves, représentant le Syndicat de Faucardement de la Sensée.
Mr SANTERNE Christian, représentant le MNLE.
Mr STIENNE Michaël représentant ma CC Osartis.
Mr TABARY Daniel, Maire de Fremicourt.
Mr THIEVET Christian, Maire de Vis-en-Artois.
Mr TOUZE Sébastien, représentant la CAPH.
Mr URBANIJA André, représentant la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais.
Mme VANRENTERGHEM Magdalena, représentant le Syndicat Mixte du SCOT du Cambrésis.
Mme WIBERT Annick, Maire Adjointe de Brunémont.

Mr POULAIN Gilles introduit la réunion en présentant l'ordre du jour. Il cède ensuite la parole à **Mme AINAOUI Méлина** afin de poursuivre le déroulement de la réunion.

La présentation est jointe en annexe.

Mr GUSTAVE Herbo débute l'échange sur le contenu des documents en remarquant, sur la carte 4 de l'Atlas cartographique, qu'il faudrait indiquer l'année de recensement de la population.

Puis il souligne que le terme « principale destination touristique » serait à remplacer car actuellement, cela ne reflète pas la réalité, « Connaissance des milieux » p17.

Mr HERBO Gustave propose de réactualiser le nombre d'exploitants agricoles, p19. Il signale également que le syndicat de l'Hirondelle n'existerait plus.

Mr THIEBAUT Fabrice déclare que la compétence du syndicat de l'Hirondelle serait transférée.

Mr HERBO Gustave poursuit ses remarques en informant que le PLU d'Haucourt n'est pas mis en place, « Données socio-économiques » p25.

Il ajoute que le courant de Baralle n'est pas cité parmi les cours d'eau du périmètre du SAGE, « Connaissance des milieux ».

Mr GUSTAVE Herbo remarque que les termes, p31, « en amont de.. » et « en aval de.. » sont inappropriés : il ne s'agit pas du même cours d'eau. Il propose ainsi de remplacer amont et aval par Ouest et Est.

Il ajoute que le contenu, entre les pages 106 et 119, lui semble contradictoire avec le discours du bureau d'études HYDRATEC, lors de la présentation de l'Etude hydraulique globale du SAGE de la Sensée.

Il demande également, aux membres de la Commission, si les projets de création de captages sont toujours d'actualité, et pense que ce sont d'anciennes données, « Connaissance des usages » p5.

Mr THIEBAUT Fabrice propose de traiter ce sujet avec des représentants de distribution d'eau potable, lors de la réunion du 17 octobre réunissant la Commission Thématique N°3.

Mr DANEL Stéphane déclare que certaines cartes sont floues.

Mr THIEBAUT Fabrice souligne que ces problèmes surviennent lors de l'impression.

Mr HERBO Gustave déclare que le paragraphe dédié aux interconnexions entre les réseaux de distribution d'eau potable, p15 « Connaissance des usages », n'est pas assez claire.

Mme LEFEVRE Patricia ajoute que des modifications avenir seront à réaliser concernant la description des différents syndicats, du fait des évolutions des intercommunalités.

Mr HERBO Gustave propose de revoir la carte d'épandage des boues. Il déclare que certains sites pollués ne sont pas répertoriés, notamment à Bellome et à Noyelle, de même pour une ancienne décharge proche d'un bois et pour la décharge de Bugnicourt.

Il s'interroge également sur l'origine précise des rejets industriels à Aubigny-au-Bac, « Connaissance des usages » p46.

Mme LEFEVRE Patricia ajoute qu'elle compte vérifier cette source de rejets et émet l'hypothèse qu'ils proviendraient de campings.

Mr POULAIN Gilles précise qu'au sein de cette zone, des travaux d'assainissement devraient commencer cette année.

Mme LEFEVRE Patricia précise que l'année 1900, pour la mise en service des industries, est celle par défaut et ne constitue pas une date réelle, « Connaissance des usages » p46. Elle conseille également de modérer l'interprétation des données concernant les pollutions industriels car les rejets seraient plutôt en baisse : le mode de calcul des rejets de polluants par les industries a été modifié en 2008, le référentiel avant et après 2008 n'étant plus le même, il est ainsi difficile de comparer les teneurs pour la période 2000 à 2010.

Mr HERBO Gustave, au sujet des HLL « Connaissance des usages » p57, déclare qu'il en existe également à Fressie et propose ainsi de remplacer la zone d'extension « Lécuse, Aubigny-au-Bac, Féchain » par « Lécuse à Bouchain ».

Mr THIEBAUT Fabrice ajoute qu'il faut veiller à ne pas oublier les communes du Pas-de-Calais. Il informe que le nombre des HLL pour les communes de la CAD est connu car cela a fait l'objet d'une étude poussée.

Mr HERBO Gustave déclare ensuite que le ski nautique est théoriquement terminé, « Connaissance des usages » p67. Puis, p69 au sujet des bassins d'orage, il ajoute qu'il existe des rejets dans le cours d'eau au niveau d'Eterpigny.

Mme DUCROIX Katia déclare que la liste des espèces végétales protégées de la vallée de la Sensée est à réactualisée car d'autres espèces ont été découvertes, « Connaissance des milieux » p104. Puis elle demande des précisions sur la détermination des zones humides du SAGE de la Sensée.

Mr THIEBAUT Fabrice répond que la détermination des zones humides se base essentiellement sur la végétation hygrophile. Il précise que, sauf volonté de la CLE, les critères pédologiques ne seront pas pris en compte.

Mme DUCROIX Katia ajoute que le Conservatoire des Sites Naturels du Nord – Pas-de-Calais est à ajouter à la liste des associations œuvrant au sein du périmètre du SAGE de la Sensée.

Mr THIEBAUT Fabrice conclue la réunion en informant les membres de la Commission qu'ils peuvent formuler leurs remarques sur les documents jusqu'à la prochaine CLE du 14 novembre 212.

ANNEXES